

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
11 septembre 2020

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 28

OBJET :

**04. CONSEILS
D'ÉCOLES
MATERNELLES ET
PRIMAIRES.
DÉSIGNATION D'UN
DÉLÉGUÉ.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 28/09/2020

Reçu en préfecture le 28/09/2020

Affiché le 01-10-2020

ID : 059-215904004-20200918-20092020D04-AK-DE



L'an deux mil-vingt, le dix-huit SEPTEMBRE à dix heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BEURAERT Martine – M. BAUDRY José – Mme BOULENGER Delphine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. SERE Soarey Idriss – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc – FLAMENT Laetitia
Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS : Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – M. COUSYN Sébastien – M. DELFLY Jean-Louis **donnant procurations respectives** à Mme BEURAERT Martine – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme CAPPELLE Christiane – M. BAUDRY José.

ABSENTE : Mme BOUVET Margaret.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'article D.411-1 du Code de l'Éducation détermine la composition des conseils d'écoles primaires et maternelles, qui comprennent notamment le maire ou son représentant et un délégué désigné par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire désigne Madame Sandra PLÉ-BOULENGUER, chargée de le représenter.

C'est ainsi qu'il invite l'Assemblée, à procéder à la désignation d'un délégué appelé à siéger au sein de chaque conseil d'école :

- Ecole Primaire Louis Bézégher
- Ecole Maternelle Louis Bézégher
- Ecole Maternelle Louis Pergaud
- Ecole Victor Hugo

Ce délégué remplacera celui désigné par le Conseil Municipal élu en 2014, dont les pouvoirs sont expirés en même temps que ceux de cette assemblée.

En application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités territoriales, il est procédé au vote au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation. Ce même article stipule que « le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf dispositions législatives contraires ».

Sur proposition du Maire, il est procédé à un vote à main levée.

Le conseil municipal, y invité, à l'unanimité, désigne comme délégué titulaire, appelé à siéger au sein du Conseil d'Administration des écoles maternelles et primaires Madame Delphine BOULENGER.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents :

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité l'exactitude de l'acte exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le